

**Rapport annuel 2002-2003
Rapport annuel intérimaire
(au 30 septembre 2003)**

États financiers 2002-2003

***Cultiver la mer pour améliorer l'avenir économique
des régions maritimes***

Novembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président _____	3
------------------------	---

Présentation de la Société de développement de l'industrie maricole inc.

Mission _____	5
Statuts _____	5
Ressources humaines et financières _____	6
Conseil d'administration _____	7
Implication de la SODIM dans le secteur _____	7

Investissement

Les activités de mariculture admissibles à l'aide de la SODIM _____	9
La stratégie d'intervention financière dans les entreprises _____	9
La formulation, le dépôt et l'analyse des demandes _____	9
Sommaire des demandes reçues et de l'aide accordée _____	10
Liste des entreprises partenaires _____	11

Recherche et développement

Gestion du fonds de R/D _____	12
Objectifs du fonds de R/D _____	12
Les projets de recherche/développement _____	13
Engagements financiers en recherche/développement _____	16

Annexe

Bilan sommaire des activités en 2002-2003	
---	--

MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir, au nom du conseil d'administration, de vous présenter le rapport annuel 2002-2003 de la Société de développement de l'industrie maricole inc. Vous trouverez notamment dans ce rapport des informations relatives aux activités menées par la SODIM entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003 ainsi que les résultats financiers pour la même période. De plus, considérant la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle, le présent rapport fait état des actions entreprises par la SODIM au cours du premier semestre de l'année en cours.

Le mois de mars 2003 marquait la fin de la cinquième année d'opération de la SODIM. Créée au départ pour offrir une aide financière adaptée aux besoins des entreprises maricoles, la SODIM a vu par la suite son mandat s'étendre à la recherche/développement ainsi qu'au soutien aux entreprises. Elle agit aujourd'hui comme une véritable société de développement en s'impliquant dans la plupart des dossiers liés à la mariculture. Je suis fier, encore cette année, de constater que la SODIM a été très active dans tous ses champs d'activité.

Fidèle à son mandat de base, la SODIM s'est impliquée financièrement dans deux nouvelles entreprises au cours de l'année. Elle a de plus augmenté sa contribution dans quelques entreprises afin de permettre à celles-ci de relancer leurs activités sur de nouvelles bases financières. Comme nous l'évoquions l'an dernier, il apparaît essentiel de poursuivre notre engagement envers les entreprises qui, tant dans la moule que dans le pétoncle, ont ouvert la voie en mariculture. Bien que la plupart de ces entreprises connaissent toujours, à différents degrés, des problèmes d'ordre technique ou de mise en marché, le succès de la mariculture au Québec passe par le succès de ces entreprises pionnières. Dans cet esprit, et malgré les difficultés, la SODIM entend utiliser tous ses outils pour favoriser la réussite des promoteurs œuvrant actuellement en mariculture.

Au cours des dix-huit derniers mois, la SODIM a été particulièrement active dans le domaine de la recherche/développement. Après l'adoption de son plan d'action en recherche/développement au cours de l'hiver 2002-2003, la SODIM a multiplié ses

interventions en R/D. Plus d'une quarantaine de projets ont pu bénéficier à ce jour d'une contribution de la SODIM. La mise en œuvre de ces nombreux projets de recherche a pu être possible grâce à la collaboration de plusieurs équipes de recherche, notamment celles du CAMGR, de la STMIM, de l'ISMER, de l'IML et du CSP. Je tiens à remercier chacun des chercheurs qui s'est associé aux initiatives de la SODIM. La recherche appliquée apparaît plus que jamais comme une des clés pour la réussite des entreprises maricoles. Il nous faudra poursuivre les travaux afin de chercher et surtout trouver des réponses aux différentes problématiques relatives à la production et à la mise en marché des produits maricoles.

Si le bilan des cinq dernières années de la SODIM apparaît globalement positif, il n'est pas inutile, après ces années, de faire le point et de juger des orientations qu'il convient de donner à l'organisation. Les administrateurs de la SODIM ont été conviés à cet exercice au cours de l'été 2003. Un certain nombre de constats se dégagent de cette réflexion :

- ✦ Les résultats attendus de l'industrie maricole, malgré une croissance évidente de la production depuis 1997, tardent à se concrétiser;
- ✦ Tous les acteurs de l'industrie ont sous-estimé le temps et les efforts requis d'une part, pour mettre au point les techniques de production adaptées au climat rigoureux du Québec et, d'autre part, pour percer les marchés;
- ✦ Malgré les difficultés encore réelles, des avancées importantes ont été faites au niveau de la production;
- ✦ La plupart des entreprises sont dans une situation financière précaire et devront bénéficier d'un refinancement;
- ✦ Il existe une base industrielle d'une quinzaine d'entreprises sur laquelle il faut construire et il importe que des succès naissent à court terme de cette base industrielle;
- ✦ La mise en marché constitue un des principaux défis, sinon le principal défi auquel doit faire face aujourd'hui l'industrie maricole;

- ✦ Il existe toujours une volonté ferme de réussir chez les mariculteurs et chez les intervenants du secteur.

En regard de ces quelques constats, la SODIM entend notamment :

- ✦ Concentrer davantage ses efforts et ses ressources sur la moule, le pétoncle géant et les ombles;
- ✦ Augmenter ses interventions en recherche sur les thèmes liés à la commercialisation;
- ✦ Se rapprocher davantage des entreprises existantes afin de bien cerner leurs besoins et travailler avec elles à la recherche de solutions;
- ✦ Revoir, au bénéfice des entreprises mytilicoles et pectinicoles, le partage du risque financier entre la SODIM et les promoteurs.

Ces quelques orientations teinteront l'ensemble des actions de la SODIM pour les prochaines années. Pour demeurer active, la SODIM devra cependant bénéficier, à court terme, du support financier de ses partenaires. De fait, toutes les ententes permettant à la SODIM de bénéficier, depuis sa création, d'une subvention pour ses frais de fonctionnement ont pris fin au 31 mars 2003. De plus, le fonds d'investissement de la SODIM est déjà utilisé à 95 %. Il est clair que la SODIM n'a plus les moyens de ses ambitions. La recapitalisation de la SODIM et la conclusion d'une entente à long terme pour assurer son fonctionnement apparaissent nécessaires à très court terme. Le MAPAQ, le DEC et les CR(C)D des trois régions maritimes devraient, sous peu, faire connaître leurs engagements supplémentaires dans la SODIM. Il faut souhaiter que les montants annoncés pourront permettre à la SODIM de continuer à assumer pleinement ses mandats.

Bien que les résultats en mariculture semblent, pour certains, lents à venir, il faut garder à l'esprit que la plupart des entreprises ont vu le

jour il y a à peine cinq ans. Certes, ces entreprises connaissent encore quelques difficultés, mais des résultats positifs commencent à poindre. Je pense, entre autres, au processus de dépuraison des moules qui a pu, enfin, être mis au point; aux initiatives toutes récentes de conditionnement des moules pour la vente « en frais »; aux résultats intéressants de pêche du pétoncle sur les sites ensemencés; aux rendements en augmentation avec l'utilisation de la boudineuse « hybride ». Bien que l'industrie ne progresse pas toujours à la vitesse que l'on souhaiterait, elle a fait des progrès significatifs au cours des dernières années. Il nous faut maintenant regarder vers l'avenir, voir où nous souhaitons être dans quelques années et décider de la voie à suivre. Je vous convie à cet exercice, que nous ferons tous ensemble dans le cadre de la démarche, coordonnée par la SODIM, visant la préparation du plan stratégique de développement de la mariculture 2004-2009. Dans le contexte de renouveau politique, et notamment de changement au niveau des structures décisionnelles régionales, le nouveau plan stratégique sera certainement un outil essentiel pour faire valoir la voie que nous entendons, tous ensemble, prendre pour favoriser l'essor de la mariculture dans chacune de nos régions.

En terminant, je tiens à remercier tous les partenaires locaux, régionaux et nationaux de la SODIM. Je tiens particulièrement à remercier les mariculteurs qui, encore cette année, se sont impliqués activement dans tous les dossiers menés par la SODIM. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les employés ainsi qu'aux administrateurs de la SODIM. Merci pour votre ferme engagement envers la SODIM.

Gilbert Scantland,
Président

Présentation de la Société de développement de l'industrie maricole inc.

MISSION

La Société de développement de l'industrie maricole inc. (SODIM) est une corporation sans but lucratif dont la **mission est de contribuer à la création et au développement d'entreprises de mariculture rentables et compétitives.**

Pour réaliser sa mission, elle s'est donnée les objectifs suivants :

- 1) Favoriser le développement d'une industrie maricole viable sur le territoire de la corporation, soit en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent et en Côte-Nord, notamment en :
 - a) Offrant une aide financière aux projets d'implantation, de diversification et d'expansion d'entreprises de mariculture;
 - b) Offrant des services d'aide technique et de conseil aux entreprises maricoles;
 - c) Favorisant la recherche/développement et le transfert technologique en aquaculture;
- 2) Favoriser le développement de cette industrie dans le respect de l'environnement et des lois et règlements en vigueur;
- 3) Participer activement au développement régional.



STATUTS

La Société de développement de l'industrie maricole inc. est un organisme sans but lucratif incorporé selon la troisième partie de la Loi sur les compagnies (13 février 1998). Son conseil d'administration est composé de quatorze administrateurs représentant les organismes ou secteurs d'activités suivants :

- ↳ Deux administrateurs sont nommés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- ↳ Un administrateur est nommé par Développement économique Canada;
- ↳ Un administrateur est nommé par Pêches et Océans Canada;
- ↳ Un administrateur est nommé par le CRCD Gaspésie – Les Îles;
- ↳ Un administrateur est nommé par le CRCD Bas-Saint-Laurent;
- ↳ Un administrateur est nommé par le CRD Côte-Nord;
- ↳ Trois administrateurs sont nommés par le Regroupement des mariculteurs du Québec;
- ↳ Un administrateur est élu parmi les membres actifs représentant le secteur de la pêche;
- ↳ Un administrateur est élu parmi les membres actifs représentant les institutions financières;
- ↳ Un administrateur est élu parmi les membres actifs représentant les secteurs de la recherche/développement et de la formation;
- ↳ Un administrateur est nommé par le conseil d'administration en fonction d'une expertise particulière ou d'une contribution potentiellement considérable à la bonne marche des affaires de la corporation.

Le territoire desservi par la SODIM s'étend à tout le Québec maritime. Tous les projets en provenance des régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sont admissibles aux fonds d'investissement de la SODIM.

Les membres de la SODIM sont principalement des représentants de l'industrie maricole, de maisons d'enseignement, d'institutions financières, d'organismes de développement régional et d'organisations liées au domaine de la pêche. La SODIM compte actuellement quarante-trois membres actifs.



RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

La SODIM dispose de deux outils financiers, soit un fonds d'investissement et un fonds de recherche/développement. Le premier, doté d'une enveloppe de quatre millions de dollars permet à la SODIM de s'impliquer financièrement dans les entreprises maricoles. Le fonds de recherche/développement est le second outil financier de la SODIM. Elle en assume la gestion depuis le printemps 2002. Ce fonds vise à favoriser et accélérer la réalisation d'actions de recherche appliquée prioritaires

pour l'industrie maricole. Le fonds de R/D disposera, à terme, d'une enveloppe de neuf millions de dollars.

Afin d'assumer de bonne façon ses responsabilités, la SODIM compte sur une équipe de professionnels et de techniciens spécialisés notamment en aquaculture, en biologie, en génie et en finances. Au 30 septembre 2003, le personnel de la SODIM comptait douze employés, soit :

M. Sylvain Lafrance, directeur général

M. Denis Lévesque, directeur adjoint administration/finances

M. Réjean Tremblay, directeur adjoint à la recherche/développement

M^{me} Isabel Calderón, chargée de projet et agente de liaison pour la Côte-Nord

M^{me} Suzie Fortin, secrétaire de direction

M. Martin Crousset, ingénieur

M^{me} Lise Chevarie, chargée de projet

M. Luc Longuépée, technicien en aquaculture

M^{me} Valérie Poirier, technicienne en aquaculture

M^{me} Monia Lapierre, technicienne en aquaculture

M. Benoît Bazinet, chargé de projet

M^{me} Françoise Tétreault, chargée de projet

Soulignons que M. David Smith a quitté la SODIM au cours de la dernière année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la SODIM est formé de quatorze membres élus ou nommés, soit :

M. Gilbert Scantland (CRCD Gaspésie-Îles), président

M. Michel Fournier (Moules de culture des Îles inc.), vice-président

M. Pierre Lauzier (Pêches et Océans Canada), administrateur

M. Léon Després (MAPAQ), administrateur

M. Lucien Poirier (MAPAQ), administrateur

M. Michel Cotton (DEC), administrateur

M. Patrick Hamelin (CRD Côte-Nord)¹, administrateur

M^{me} Suzette de Rome (CRCD Bas-Saint-Laurent)², administratrice

M. Réjean Allard (Pêcheries R. Allard inc.), administrateur

M. Jean Côté (Groupe Pec-Nord inc.), administrateur

M. Sylvain Vigneau (Rep. secteur pêche), administrateur

M. Pierre Blier (Rep. secteur R&D et formation), administrateur

M. Marc Cayouette (Rep. secteur financier), administrateur

M. Sylvain Lafrance (SODIM), directeur général et secrétaire-trésorier (sans droit de vote)

Un siège vacant (nommé par le conseil d'administration)

¹ Remplacé par M^{me} Laurie Levasseur depuis le 22 août 2003.

² Remplacée par M. Daniel Gagnon depuis le 6 octobre 2003.

Entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003, le conseil d'administration a tenu 8 assemblées. De plus, depuis le début de la présente année financière, soit depuis le 1^{er} avril 2003, le conseil d'administration s'est réuni à trois occasions. Au total, au cours des 18 derniers mois, le C.A. s'est donc réuni à 11 reprises :

✦ Six assemblées régulières (30/04/02, 05/07/02, 26/09/02, 29/10/02, 04/02/03, 10/07/03);

✦ Cinq assemblées par conférence téléphonique (07/06/02, 13/12/02, 17/02/03, 20/05/03, 06/06/03).

Mentionnons de plus que le comité d'investissement Gaspésie – Les Îles de la SODIM s'est réuni à cinq reprises; celui de la région Côte-Nord s'est réuni à une occasion au cours des dix-huit derniers mois.

Le comité de recherche, chargé de recommander les investissements en R/D au conseil d'administration, a tenu cinq rencontres entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003; il s'est aussi réuni à deux reprises depuis cette date.

IMPLICATION DE LA SODIM DANS LE SECTEUR

La SODIM est associée à plusieurs organisations; elle est notamment :

- Membre du conseil d'administration du Réseau pêches et aquaculture Québec (RPAQ);
- Membre du conseil d'administration du Réseau aquacole du Québec (RAQ);
- Membre du conseil d'administration du Centre de transfert et de sélection des salmonidés (CTSS);
- Membre du conseil d'administration du Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN);
- Membre du conseil d'administration du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO);
- Membre de la Société de recherche et de développement en aquaculture continentale (SORDAC);

- Membre du comité restreint du projet ÉCO;
- Membre du comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé;
- Membre du comité organisateur du colloque des mariculteurs du Québec;
- Membre du réseau de veille en pêche et en aquaculture;
- Membre du comité école/industrie du Centre spécialisé des pêches (Cégep de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine);
- Membre du comité organisateur du colloque sur la génétique dans le cadre du congrès de l'*American Fisheries Society* (AFS);
- Membre du comité du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture (PCRDA);
- Membre du comité directeur de l'Action concertée sur les ressources, sciences et technologies de la mer (FQRNT);
- Membre du comité consultatif pêche, aquaculture et agroalimentaire du Service d'actions entrepreneuriales de Manicouagan.

Notons aussi que la SODIM siège au conseil d'administration de toutes les entreprises dans lesquelles elle intervient en capital-actions.

Investissement

LES ACTIVITÉS DE MARICULTURE ADMISSIBLES À L'AIDE DE LA SODIM

De façon générale, toutes les activités commerciales d'élevage en eaux salées (mariculture) sont admissibles à une aide de la SODIM. Les trois critères importants d'admissibilité sont les suivants :

- L'activité projetée doit être une activité d'aquaculture;
- Elle doit être réalisée en eaux salées ou saumâtres;
- Elle doit être de nature commerciale et viser la rentabilité à court, moyen ou long terme.

Par ailleurs, la SODIM intervient financièrement dans certaines activités de transfert technologique, dans des projets en recherche/développement ou pour la tenue d'ateliers de travail. Les informations relatives à ces investissements sont présentées à la page 16 et suivantes.

LA STRATÉGIE D'INTERVENTION FINANCIÈRE DANS LES ENTREPRISES

La SODIM a comme objectif d'offrir aux entreprises et promoteurs maricoles une aide financière souple et bien adaptée. Par ses interventions, la SODIM vise à créer un effet de levier pour susciter des participations d'organismes et d'institutions qui, autrement, éviteraient la mariculture parce qu'ils la jugent trop risquée.

Les façons d'intervenir sont donc variées : capital-actions, prêt, garantie de prêt, etc. Elles servent à aider l'entreprise à satisfaire aux exigences d'autres partenaires (institutions

financières, sociétés d'investissement, fonds de développement, etc.) participant à la structure financière du projet. Règle générale, la SODIM évite les subventions.

LA FORMULATION, LE DÉPÔT ET L'ANALYSE DES DEMANDES

Il n'y a pas de date d'échéance pour le dépôt d'une demande d'aide financière à la SODIM. Les demandes peuvent être présentées durant toute l'année et sont analysées au fur et à mesure qu'elles arrivent à la SODIM. Toute demande doit être formulée sous forme de plan d'affaires décrivant en détail le projet, les promoteurs, la stratégie de commercialisation, les activités et les prévisions financières.

Le projet, en fonction de sa provenance, est analysé à un des comités d'investissement que la SODIM a mis en place. Le comité d'investissement fait ses recommandations au conseil d'administration de la SODIM en vue d'investir ou non dans le ou les projets déposés.



SOMMAIRE DES DEMANDES REÇUES ET DE L'AIDE ACCORDÉE

Le tableau suivant présente un bilan des interventions financières de la SODIM depuis le début de ses activités.

Tableau 1 : Bilan des interventions financières de la SODIM

	1997/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04 6 mois	Total
Interventions financières							
- Nombre :							
nouveaux financements	3	10	8	4	6	2	33
renouvellement	0	6	8	6	4	1	25
Total	3	16	16	10	10	3	58
- Financement autorisé	430 000 \$	755 451 \$	1 576 150 \$	597 514 \$	479 869 \$	313 292 \$	4 152 276 \$ ¹
- Valeur des projets financés	1 866 632 \$	3 752 390 \$	5 944 511 \$	3 441 974 \$	2 536 105 \$	595 705 \$	18 137 317 \$
- Nombre d'emplois créés ou maintenus	20	41	38	34	57	36	144 ²
Indicateurs							
- Participation moyenne de la SODIM par entreprise	143 333 \$	75 545 \$	197 019 \$	149 379 \$	79 978 \$	156 646 \$	125 827 \$
- Nombre moyen d'emplois créés ou maintenus par nouvelle intervention	6,67	4,10	4,75	8,50	9,50	18,00	4,36
- Investissement total pour 1 \$ de financement de la SODIM	4,34 \$	4,97 \$	3,77 \$	5,76 \$	5,28 \$	1,90 \$	4,37 \$
- Emplois créés ou maintenus pour 100 000 \$ de financement de la SODIM	4,65	5,43	2,41	5,69	11,88	11,49	3,47
Détail des demandes adressées à la SODIM							
- Nb de demandes refusées	2	2	4	0	2	0	10
- Nb de demandes non admissibles	1	2	2	1	0	0	6
- Nb de demandes ayant obtenu une lettre d'intention	3	16	16	10	10	3	58
- Nb de demandes à l'étude	7	3	2	2	1	1	1
Total	13	23	24	13	13	4	75

¹ En tenant compte des remboursements de prêt (environ 359 529 \$), le montant total des engagements de la SODIM se chiffre à 3 792 727 \$.

² Considérant le refinancement de quelques entreprises au cours des dernières années, certains emplois ont été comptabilisés à deux reprises. Le total correspond au nombre total d'emplois créés dans les entreprises en portefeuille à la SODIM.

Les mises de fonds dans les entreprises maricoles ont été effectuées majoritairement sous forme de prêt à court et à long terme, de garantie de prêt et de marge de crédit ou d'achat de capital-actions privilégié. Comme on peut le constater, le budget d'investissement alloué à la SODIM (4 000 000 \$) est investi à hauteur de 95 %, soit 3 792 727 \$ en tenant compte des remboursements de capital des entreprises.

Si on exclut les projets en R/D, la SODIM a reçu un total de 75 demandes d'aide financière. De ce nombre, 10 ont été refusées, 6 étaient irrecevables et 58 ont obtenu une offre de

participation financière de la société. Une demande est présentement à l'étude.

Il est à noter qu'un même projet maricole a souvent nécessité plus d'une intervention financière. Ces aides financières ont généré ou généreront des investissements publics et privés dans les entreprises dépassant les 18 000 000 \$. Chaque dollar investi par la SODIM a généré 4,37 \$ d'investissement de d'autres sources. Au total, les interventions de la SODIM ont permis de créer ou maintenir 144 emplois.

LISTE DES ENTREPRISES PARTENAIRES

Mytiliculture (Moule bleue)

Moules Cascapédia Itée
Moules Forillon Itée
Pêcheries R. Allard inc.
Les moules de Gaspé
Les moules de culture des Îles inc.
Ferme de développement maricole Nord-Sud inc.



Pectiniculture (Pétoncle géant)

Pétoncles 2000
Imaqua
Groupe Pec-Nord inc.



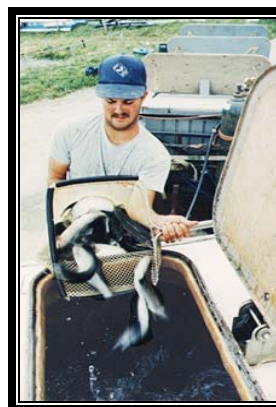
Myiculture (Mye commune)

Élevage de myes PGS Noël inc.



Salmoniculture (Ombre chevalier)

Pisciculture Côte-Nord inc.



Activités de recherche/développement

GESTION DU FONDS DE R/D

La SODIM gère, en vertu d'une entente avec le MAPAQ, un fonds de recherche/développement en aquaculture depuis le mois de mars 2002. La gestion du fonds de R/D est sous la responsabilité d'un comité de recherche formé d'administrateurs de la SODIM. Le comité a, entre autres, la tâche de recommander au conseil d'administration de la SODIM les projets devant être mis en œuvre avec le support financier du fonds de R/D. Le C.A. de la SODIM décide du financement ou non des projets qui lui sont recommandés.

Le comité de recherche de la SODIM est actuellement composé de :

- ↳ M. Gilbert Scantland, CRCD Gaspésie – Les Îles
- ↳ M^{me} Laurie Levasseur, CRD Côte-Nord
- ↳ M. Daniel Gagnon, CRCD Bas-Saint-Laurent
- ↳ M. Jean Côté, Regroupement des mariculteurs du Québec
- ↳ M. Lucien Poirier, MAPAQ

M. Sylvain Lafrance et M. Réjean Tremblay, de la SODIM, participent également au comité de recherche.

OBJECTIFS DU FONDS DE R/D

Ce fonds a pour objectif général de stimuler la recherche et les activités de transfert technologique et de diffusion favorisant le développement des entreprises aquacoles d'eau douce et d'eau marine des régions maritimes du Québec. Il vise essentiellement à supporter la réalisation d'activités de recherche précompétitives, c'est-à-dire de nature très pratique. Ainsi, avec ce fonds, la SODIM cherche à favoriser l'innovation dans l'industrie aquacole de ces régions.

Spécifiquement, le fonds doit permettre de répondre aux besoins de recherche dans les domaines suivants :

Intrants et milieux de production :

Amélioration des performances de production des espèces;
Sécurisation des approvisionnements;
Connaissance des conditions physiques du milieu naturel;
Aménagement des sites de production.

Technologies de production :

Adaptation et amélioration des procédés et équipements de production;
Développement de technologies de récolte;
Contrôle des rejets;
Contrôle des prédateurs;
Adaptation des produits et procédés aux spécifications des marchés en croissance et traçabilité.

Aspects économiques :

Étude de rentabilité;
Méthode de comptabilisation des stocks;
Optimisation des modèles de production.

Les projets retenus sont ceux qui peuvent avoir un impact significatif sur la croissance de la production aquacole, sur la rentabilité des entreprises du secteur ou sur le développement de nouvelles productions industrielles.

Pour mettre en œuvre les projets de R/D, la SODIM a préparé un plan d'action identifiant, selon trois niveaux de priorités, les actions de recherche à mettre à œuvre afin de répondre aux besoins de l'industrie. Ce plan d'action a été réalisé par la consultation et la participation active de l'industrie et des groupes experts-industries, tels REPERE et les programmes Moules.

Notons que la SODIM ne reçoit pas de projets de recherche. Elle cherche plutôt à mettre en œuvre son plan d'action en établissant des partenariats avec des centres de recherche ou des firmes spécialisées établies au Québec. Cette approche permet à la SODIM d'orienter les actions de recherche vers les priorités identifiées avec l'industrie maricole.

LES PROJETS DE RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT

Depuis que la SODIM gère le fonds de R/D, elle a initié, a réalisé ou s'est associée à la

réalisation de quarante-trois projets. Ceux-ci sont présentés dans les pages suivantes.

Projets financés avant le 31 mars 2002

Projets sur les moules

1. Programme d'amélioration des pratiques mytilicoles par l'optimisation systématique des opérations de production (phases I, II, III et mise en œuvre d'un banc d'essai). Réalisé dans la région de la baie des Chaleurs par le CSP, le CAMGR, la DRG et les mytiliculteurs.
2. Faisabilité technique, biologique et économique du reparcage des moules bleues (*Mytilus trossulus* et *Mytilus edulis*) en milieu naturel – phases I et II. Réalisé en Gaspésie par la SODIM et le CTPA.
3. Restructuration de la commercialisation de la moule du Québec. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par la firme expert-conseil Janody.

Projets sur les ombles

4. Programme ECO II. Réalisé dans la région de la baie de Gaspé par le CSP, la SODIM, le CAMGR et l'UQAR (MU).
5. Centre d'essais et de démonstration d'élevage piscicole en cages en Côte-Nord. Réalisé en Côte-Nord par la SODIM.

Projet général

6. Étude visant à optimiser l'utilisation de filières flottantes en mariculture. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par la firme expert-conseil Biorex et géré par le RMQ.

Projets en diversification

7. Projet de récupération et de mise en valeur des secteurs coquilliers de la Gaspésie. Réalisé en Gaspésie par la SODIM.
8. Faisabilité technico-économique du reparcage de myes (*Mya arenaria*) en milieu naturel. Réalisé en Gaspésie par le CSP.
9. Programme de recherche en «myiculture» (programme MIM) aux Îles-de-la-Madeleine. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par la SODIM et le MAPAQ.
10. Influence des variables physiques et biologiques sur le temps et la profondeur d'enfouissement chez la mye commune (*Mya arenaria*). Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par l'IML, la STMIM et l'ISMER.

11. Évaluation de deux stratégies d'approvisionnement en naissain de myes communes (*Mya arenaria*) à des fins conchylicoles pour les secteurs Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par l'IML.
12. Évaluation du potentiel myicole des barachois du sud de la Gaspésie. Réalisé en Gaspésie par la firme expert-conseil Biorex.

Projets financés en 2002-2003

Projets sur les moules

13. Implantation d'une unité expérimentale et pilote de dépuración de courte durée des moules de la baie de Gaspé. Réalisé en Gaspésie par le CAMGR, la SODIM, le CTPA et les mytiliculteurs.
14. Capacité de support environnemental de la mytiliculture : évaluation de la biodéposition des macro et micro particules et leurs effets sur l'environnement. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par le RAQ – Volet capacité environnementale des sites d'élevage (MPO, ISMER et UQAR-MU).

Projet sur le pétoncle géant

15. Bilan préliminaire des travaux sur les espèces associées au captage de pétoncles aux Îles-de-la-Madeleine. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par l'IML.

Projet sur les ombles

16. Synthèse concernant le potentiel, les enjeux et les perspectives de la technologie de recirculation. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par la firme expert-conseil Aqu@Nova SP.

Projets généraux

17. Atelier sur les indicateurs de stress chez les mollusques. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ, la SODIM et le MAPAQ.
18. Étude du potentiel maricole du Bas-Saint-Laurent. Réalisé dans le Bas-Saint-Laurent par la SODIM.
19. Analyse d'outils de prévention des conflits d'usages en aquaculture et définition du concept de parcs maricoles. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par la SODIM.

Projets en diversification

20. Atelier sur le loup de mer. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par l'UQAR.
21. Étude d'impacts du prélèvement de myes au moyen d'un râteau hydraulique dans le barchois de Malbaie. Réalisé en Gaspésie par l'IML.
22. Évaluation de la rentabilité économique et de l'impact social de différents scénarios d'exploitation de la mye pour le sud de la Gaspésie. Réalisé en Gaspésie par l'UQAR.

Projets financés depuis le 1^{er} avril 2003

Projets sur les moules

23. Évaluation de l'impact du contrôle de la fixation secondaire de moules par le calage des lignes. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par la STMIM.
24. Potentiel de production mytilicole en milieu ouvert. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par la STMIM.
25. Production de la moule bleue élevée sur collecteurs autogérés : analyse biotechnico-économique. Réalisé dans le secteur de la baie des Chaleurs par l'IML, l'UQAR et les mytiliculteurs.

Projets sur le pétoncle géant

26. Analyse des données sur le captage du naissain de pétoncles et d'épibiontes. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par l'IML et les pectiniculteurs.
27. Amélioration de la qualité du captage par un meilleur contrôle de la période d'immersion des capteurs. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par la STMIM et les pectiniculteurs.
28. Ensemencements de pétoncles géants : stratégie de gestion basée sur la construction et l'analyse d'un modèle mathématique. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par la STMIM et l'Université du Nouveau-Brunswick.
29. Caractérisation de la variation annuelle de la densité des prédateurs et de leur potentiel de prédation sur un site d'ensemencement de pétoncles géants aux Îles-de-la-Madeleine. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par la STMIM et les pectiniculteurs.

30. Nutrition des jeunes stades de développement des espèces commerciales de mollusques bivalves. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par l'Institut des biosciences marines (CNRC).
31. Projet expérimental : comparaison de cinq techniques d'élevage de pétoncles géants dans la baie de Gaspé (2003-2005). Réalisé dans la baie de Gaspé par le CSP.
32. Développement d'indicateurs de vitalité pour le pétoncle géant. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ – Volet génétique structurante des mollusques (Université Laval, Université de Montréal, UQAR, ISMER, IML, Institut Armand-Frappier et STMIM).
33. Développement de marqueurs génétiques pour un programme de domestication. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ – Volet génétique structurante des mollusques (UQAR et pectiniculteurs).
34. Variabilité génétique chez le pétoncle géant du golfe du Saint-Laurent. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ – Volet génétique structurante des mollusques (IML).

Projet sur les ombles

35. Le contrôle génétique des traits phénotypiques à valeur économique des ombles de fontaine. Projet réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ – Volet salmonidés en eau salée (Université de Montréal, Université Laval, UQAR, ISMER, CAMGR-MU).

Projets généraux

36. Estimation de la capacité de support d'une zone côtière semi-fermée pour l'aquaculture de bivalves à l'aide d'un modèle numérique tridimensionnel de l'écosystème. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par le RAQ – Volet capacité environnementale des sites d'élevage (ISMER, MPO, Université Dalhousie et UQAR-MU) et financé en partie par le FQRNT.
37. Étude du potentiel maricole de la Côte-Nord. Réalisé en Côte-Nord par le CACN et le CAMGR.
38. Étude du potentiel maricole aux Îles-de-la-Madeleine. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par l'UQAR (MU), le MPO et le comité ZIP des Îles.
39. Actualisation du plan stratégique de développement de la mariculture. Réalisé

pour l'ensemble du Québec maritime par la SODIM.

Projets en diversification

40. Étude du potentiel commercial et technico-financier de l'élevage du loup de mer au Québec. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ – Volet socio-économie (UQAR, l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec et la firme expert-conseil Zins Beauséne).

41. Croissance, survie et taux de récupération de la mye commune de quelques gisements coquilliers du sud de la Gaspésie. Réalisé en Gaspésie par le CAMGR et l'IML.
42. Approvisionnement en juvéniles de myes : nouveaux gisements (transferts stocks-sites) et captage benthique. Réalisé aux Îles-de-la-Madeleine par le programme MIM (SODIM et STMIM).
43. Maintien des géniteurs de loup de mer et de plie rouge. Réalisé pour l'ensemble du Québec maritime par le RAQ – Volet opportunités (UQAR et l'ISMER).

**ENGAGEMENTS FINANCIERS EN
RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT**

La mise en œuvre des quarante-trois projets évoqués plus haut ont nécessité des investissements de plus de 11 millions de dollars. La part de la SODIM dans ces projets s'établit à 2 924 448 \$, soit 26,3 % des coûts. C'est dire que le fonds de R/D a réellement servi

de levier pour le financement des activités de recherche. De fait, pour chaque dollar investi par la SODIM, trois autres dollars ont été investis par d'autres partenaires. Plus de vingt-cinq organisations se sont associées à la SODIM pour financer les actions de recherche. Le tableau suivant fournit des informations sur les engagements respectifs de chacun des partenaires.

Tableau 2 : Engagements financiers en R/D (au 30 septembre 2003)

Bailleur	2000-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005 et +	TOTAL	%
Investissement en argent							
SODIM	212 863 \$	505 419 \$	1 092 758 \$	778 457 \$	334 951 \$	2 924 448 \$	26,3
MAPAQ	473 634 \$	458 475 \$	262 953 \$	111 300 \$	50 721 \$	1 357 083 \$	12,2
MDER	495 377 \$	161 066 \$				656 443 \$	5,9
MPO	129 900 \$	114 700 \$	181 550 \$	170 050 \$	141 650 \$	737 850 \$	6,6
DEC	118 266 \$	381 525 \$	103 184 \$	105 188 \$	18 322 \$	726 485 \$	6,5
Mariculteurs	43 387 \$	33 721 \$	26 527 \$	5 213 \$	0 \$	108 848 \$	1,0
RAQ	0 \$	0 \$	250 000 \$	250 000 \$	0 \$	500 000 \$	4,5
Aquanet	0 \$	7 356 \$	160 000 \$	160 000 \$	93 000 \$	420 356 \$	3,8
FQRNT	0 \$	0 \$	115 000 \$	115 000 \$	115 000 \$	345 000 \$	3,1
Autres	108 107 \$	444 201 \$	114 740 \$	52 800 \$	21 000 \$	740 848 \$	6,7
Sous-total	1 581 534 \$	2 106 463 \$	2 306 712 \$	1 748 008 \$	774 644 \$	8 517 361 \$	76,7
Investissement en temps et équipement							
MAPAQ	14 500 \$	91 835 \$	298 354 \$	207 476 \$	76 348 \$	688 513 \$	6,2
MPO	68 000 \$	65 700 \$	297 300 \$	193 750 \$	171 250 \$	796 000 \$	7,2
Mariculteurs	102 901 \$	45 400 \$	149 000 \$	46 450 \$	40 000 \$	383 751 \$	3,5
Autres	0 \$	0 \$	301 160 \$	279 210 \$	145 700 \$	726 070 \$	6,5
Sous-total	185 401 \$	202 935 \$	1 045 814 \$	726 886 \$	433 298 \$	2 594 334 \$	23,3
TOTAL	1 766 935 \$	2 309 398 \$	3 352 526 \$	2 474 894 \$	1 207 942 \$	11 111 695 \$	100
% SODIM	12,0	21,9	32,6	31,5	27,7	26,3	

Parmi les espèces ciblées en mariculture, ce sont les projets de recherche relatifs à la moule qui ont bénéficié du plus important financement de la part de la SODIM, soit 785 636 \$. Le

tableau suivant présente de façon détaillée les engagements de la SODIM pour chacune des espèces et en tenant compte de la répartition régionale du fonds de R/D.

Tableau 3 : Ventilation, par espèce, des engagements financiers de la SODIM (au 30 sept. 2003)

	Basse-Côte-Nord	Haute et Moyenne-Côte-Nord	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	TOTAL
Espèces ciblées					
Pétoncle géant	118 033 \$	0 \$	196 026 \$	0 \$	314 059 \$
Moule	93 359 \$	81 058 \$	504 567 \$	106 652 \$	785 636 \$
Omble	49 970 \$	39 986 \$	113 966 \$	109 640 \$	313 562 \$
Besoins généraux*	291 258 \$	148 542 \$	320 290 \$	307 800 \$	1 067 890 \$
Diversification					
Mye	0 \$	21 360 \$	345 492 \$	27 636 \$	394 488 \$
Pétoncle Islande	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Huître	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Oursins	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Poissons marins	14 853 \$	14 153 \$	1 400 \$	18 407 \$	48 813 \$
Microalgue	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	567 473 \$	305 099 \$	1 481 741 \$	570 135 \$	2 924 448 \$

* Incluent les investissements dans le RAQ (500 000 \$) et l'action concertée FQRNT (450 000 \$). Lorsque tous les projets du RAQ et du FQRNT seront initiés, il sera possible de réaffecter les sommes engagées à chacune des espèces.

La région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine avait, au 30 septembre dernier, engagé 55 % de son enveloppe budgétaire du fonds de R/D. Au total, cette région a investi près de 1,5 million de dollars sur le budget de 2,7 millions de dollars disponible. Ces engagements sont échelonnés

jusqu'en 2007. Rappelons que l'entente signée avec le MAPAQ pour la gestion du fonds de R/D est pour une période de cinq ans. Le tableau suivant fournit des informations quant aux engagements pour chacune des régions.

Tableau 4 : Ventilation régionale des engagements du fonds R&D (au 30 septembre 2003)

	Basse-Côte-Nord	Haute et Moyenne-Côte-Nord	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	TOTAL
2000-2001	14 203 \$	9 557 \$	69 026 \$	23 760 \$	116 546 \$
2001-2002	4 268 \$	6 905 \$	70 464 \$	14 680 \$	96 317 \$
2002-2003	52 479 \$	29 531 \$	359 528 \$	63 881 \$	505 419 \$
2003-2004	238 346 \$	132 234 \$	514 249 \$	207 929 \$	1 092 758 \$
2004-2005	179 958 \$	81 326 \$	347 706 \$	169 467 \$	778 457 \$
2005-2006	73 562 \$	40 889 \$	111 725 \$	81 375 \$	307 551 \$
2006-2007	4 658 \$	4 658 \$	9 042 \$	9 042 \$	27 400 \$
TOTAL	567 474 \$	305 100 \$	1 481 740 \$	570 134 \$	2 924 448 \$
Disponible	2 400 000 \$	1 200 000 \$	2 700 000 \$	2 700 000 \$	9 000 000 \$
Solde	1 832 527 \$	894 900 \$	1 218 260 \$	2 129 866 \$	6 075 553 \$
% engagé	24	25	55	21	32

Annexe 1

Bilan sommaire des activités en 2002-2003

BILAN SOMMAIRE DES ACTIVITÉS EN 2002-2003

Les activités de la SODIM pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003 étaient regroupées sous quatre champs d'intervention. On présente ici chacun de ceux-ci ainsi que l'état de réalisation de chacune des actions qui s'y rattachaient.

A) INVESTISSEMENT :

Le mandat premier de la SODIM est d'offrir un support financier aux projets d'implantation, de diversification et d'expansion d'entreprises de mariculture. À ce chapitre, la SODIM entendait :

Action A.1

Répondre avec diligence à toutes les demandes d'aide financière qui lui étaient adressées

Réalisée. Participation de façon active au processus de redressement de trois entreprises. Implication dans deux dossiers de démarrage d'entreprise. Un projet d'expansion s'est également conclu en cours d'année.

Action A.2

Optimiser le traitement et le suivi des dossiers d'investissement

Réalisée. Développement d'un outil interne d'analyse du portefeuille de la SODIM (suivi de la santé financière de chacune des entreprises).

Action A.3

Mener les démarches requises pour la recapitalisation des fonds d'investissement et de fonctionnement

Réalisée. Production d'un document traçant le bilan de la SODIM depuis sa création et mettant en évidence son rôle et ses besoins pour favoriser le développement du secteur. Requêtes de financement adressées aux partenaires financiers en octobre 2002 (en attente des réponses).

Action A.4

Créer des maillages avec d'autres sociétés de capital de risque ou des organismes à vocation de développement économique afin de favoriser les investissements en mariculture

Non réalisée. Situation des entreprises non propice à la venue de nouveaux partenaires financiers (capital de risque). Développement d'un lien privilégié avec Douanes et assises Canada pour faire profiter les entreprises maricoles des crédits d'impôt à la R/D. Un maillage réalisé avec le programme ACCORD permettra à terme de favoriser les investissements en mariculture.

Action A.5

Développer un programme financier d'intéressement des jeunes promoteurs à la mariculture

Réalisée. Bonification des conditions d'investissement de la SODIM en partenariat avec les jeunes promoteurs (programme devant être adopté lors du prochain conseil d'administration de la SODIM).

Action A.6

Contribuer aux démarches visant à favoriser l'application de mesures fiscales spéciales aux entreprises maricoles

Réalisée. À l'initiative de la SODIM, en partenariat avec le RMQ et le MAPAQ, documentation de la problématique et dépôt de propositions au ministère des Finances pour bonifier le crédit relatif à la masse salariale (en attente d'une réponse).

B) AIDE-CONSEILS AUX ENTREPRISES MARICOLES

Les services offerts par la SODIM couvrent deux thèmes, soit les finances et le génie maricole. Les actions suivantes étaient prévues :

Action B.1

Conseiller les promoteurs dans la préparation de leurs plans d'affaires

Réalisée. Implication (conseil) dans la préparation des plans d'affaires de deux entreprises en démarrage. Avis à deux nouveaux promoteurs sur les orientations à prendre dans la préparation de leur projet. Aussi, assistance à trois entreprises pour la préparation de leur budget prévisionnel et/ou leur réclamation de crédit en R/D.

Action B.2

Organiser, au bénéfice des entreprises maricoles, des sessions d'information sur les sujets liés à la gestion

Réalisée. Les sessions ont pris la forme d'ateliers de travail portant sur des sujets identifiés avec les mariculteurs (organisation de l'aide technique, parcs maricoles et orientations de R/D).

Action B.3

Outiller les organismes locaux et régionaux de développement afin qu'ils puissent offrir aux promoteurs des services adaptés en mariculture

Non réalisée. Rencontres à venir avec les CLD et SADC du territoire maritime.

Action B.4

Préparer et mettre en œuvre un plan de développement technologique de la mariculture au Québec

Partiellement réalisée. Les actions de nature technologique à mener sont identifiées et figurent au plan de R/D de la SODIM. Elles devront être mieux documentées, dans un document distinct, pour assurer leur financement et leur mise en œuvre.

Action B.5

Favoriser la création de clubs d'encadrement technique

Partiellement réalisée. Tenue d'un atelier au cours duquel la SODIM a proposé un modèle de club d'encadrement. Le modèle n'a pas été retenu, mais l'atelier a permis d'amorcer la réflexion sur les clubs d'encadrement et les besoins des entreprises. Le RMQ doit maintenant poursuivre la réflexion.

C) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R/D) EN AQUACULTURE

Ce volet est intimement lié aux obligations et responsabilités qui figurent dans la récente entente SODIM/MAPAQ constituant le fonds de R/D.

Action C.1

Établir, avec les partenaires concernés, les priorités de recherche sectorielles

Réalisée. Cinq consultations régionales ont été menées au cours de l'été 2002. La SODIM a travaillé ensuite avec les groupes experts/industries pour préciser les actions de recherche pour chacune des régions.

Action C.2

Préparer et mettre en œuvre un programme quinquennal de recherche en mariculture

Réalisée. Le plan R/D de la SODIM et le plan de gestion qui y est associé ont été adoptés en février 2003. De plus, une quinzaine d'actions de recherche ont pu être complétées ou initiées en cours d'année.

Action C.3

Poursuivre les activités de R/D sur les myes aux Îles et sur les zones coquillières en Gaspésie

Réalisée. Le programme MIM a complété sa troisième année de recherche (sur 5 ans). Toutes les études relatives à la réouverture des zones coquillières en Gaspésie ont été complétées. De nouvelles orientations ont été

proposées pour ce projet sur la base des résultats de recherche.

Action C.4

Favoriser la création d'un réseau de chercheurs québécois en mariculture

Réalisée. La mariculture a été intégrée au Réseau aquacole Québec (RAQ, ± 25 chercheurs). Les thèmes retenus sont la génétique structurante chez les mollusques, l'adaptation des salmonidés en milieu marin, l'environnement (capacité de support) et les aspects socio-économiques. L'implication de la SODIM a permis un investissement de 800 000 \$ de Valorisation recherche Québec (VRQ) dans le RAQ.

Action C.5

Créer des maillages avec les organismes de financement de la R/D au Québec

Réalisée. Collaborations ou contacts établis, entre autres, avec le RAQ, le FQRNT, le CRSNG, le PCRDA (interprovincial), le CNRC. La SODIM a financé à hauteur de 24 % les projets qu'elle a contribué à mettre en œuvre en R/D jusqu'à maintenant.

Action C.6

Participer activement, à titre d'administratrice ou de conseillère aux travaux du CACN, du PCRDA, du CTSS et du projet ECO

Réalisée. Le CACN est en instance de démarrage. Le PCRDA a accepté une dizaine de projets cette année. Le CTSS a mené une étude hydrogéologique sur le site de la Pisciculture de Gaspé et a travaillé sur son plan d'affaires. Le projet ÉCO a réalisé les travaux prévus cette année; la prochaine phase est cependant sujette à la délivrance du permis d'introduction des poissons.

D) DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA MARICULTURE

Ce volet comprend les activités de réflexion, les études ou les projets dont les retombées sont susceptibles de favoriser le développement de l'industrie maricole dans les régions maritimes.

Action D.1

Actualiser le plan stratégique québécois de développement de l'industrie maricole

Non réalisée (en démarrage). La Table maricole II a confié à la SODIM en décembre 2002 le mandat de travailler sur ce dossier. Une requête de financement pour mener les travaux a été déposée au MAPAQ (en attente d'une réponse).

Action D.2

Créer et mettre en opération une société de commercialisation de la moule du Québec

Non réalisée. Rapport du consultant reçu avec beaucoup de retard. Tenue d'un second atelier de travail avec les mytiliculteurs en mars 2003 pour discuter du scénario à mettre en œuvre. Mandat confié à la SODIM de préparer le plan d'affaires pour l'automne 2003.

Action D.3

Coordonner un projet d'implantation d'une unité de dépuraison des moules de la baie de Gaspé

Réalisée. Codirection, avec la DIT et d'autres partenaires, d'un projet expérimental de dépuraison des moules à Grande-Rivière. Mise à l'échelle des connaissances dans une unité pilote de dépuraison à Rivière-au-Renard; celle-ci a pu traiter presque toutes les moules commerciales des deux entreprises de la baie de Gaspé. Acceptation du processus de dépuraison par l'ACIA.

Action D.4

Mener une réflexion sur le potentiel maricole de la région du Bas-St-Laurent

Réalisée. Le document est disponible depuis février 2003.

Action D.5

Compléter l'étude de pré faisabilité sur l'implantation d'un centre d'essais et de démonstration de l'élevage en cages en Côte-Nord

Partiellement réalisée. Le document préliminaire est disponible. La version finale est prévue pour août 2003.

AUTRES ACTIVITÉS :

- ↳ La SODIM s'est impliquée dans la réalisation d'une étude portant sur la prévention des conflits d'usages et la définition du concept de parcs maricoles;
- ↳ La SODIM s'est associée à la réalisation du portrait maricole (édition 2002);
- ↳ Comme souhaité, la SODIM a été plus présente dans les médias. Elle a fait valoir la mariculture dans une demi-douzaine de reportages écrits ou électroniques;
- ↳ La SODIM a développé l'architecture et le contenu de son site Internet. La conception est en cours et le site devrait être opérationnel sous peu.

